EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - Euro Sustainable Credit (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions R EUR (la "Classe") - FR0013201001

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : Le compartiment vise à offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return, sur la durée de placement recommandée, par des placements sur les marchés obligataires d'entreprises cherchant à allier rentabilité financière et mise en œuvre d'une politique visant à respecter des critères extra-financiers en contrepartie d'un risque de perte en capital. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.
Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return, dividendes nets réinvestis
Politique d'investissement : La stratégie consiste à construire un portefeuille sur les marchés obligataires d'entreprises, en sélectionnant des titres sur la base d'une analyse combinant des critères financiers permettant de définir des valeurs qui présentent d'importantes perspectives de croissance et des critères extra-financiers afin de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable. Cette analyse permet de sélectionner des valeurs selon des critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise qui donnent lieu à une notation interne. L'univers d'investissement ESG est composé des obligations d'entreprises (non financières et financières) libellées en euro ayant une évaluation de crédit Investment Grade (AAA à BBB-) ainsi que des obligations d'entreprises non financières libellées en euro ayant une évaluation de crédit High Yield (supérieur à CCC). La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du compartiment.
Le modèle de notation ISR a été construit :
- selon une approche Best-in-Universe c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur.
- avec des pondérations différenciées des 3 piliers ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques.
Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% en dette privée. Le portefeuille sera constitué à 70% minimum de son actif net de titres présentant à l'achat une notation long terme S&P's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente, minimum de BBB- ou notation court terme A3 (de catégorie « Investment grade »), émis par des émetteurs privés, situés dans des pays membres de l'OCDE, de l'UE, de l'EEE ou du G20.
Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 30% de son actif net en titres dits « High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) dont la notation est inférieure à BBB- selon S&P's, ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente). Au global, la notation moyenne du portefeuille sera minimum de BBB- selon S&P's, ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie « High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important), la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating. Le compartiment pourra utiliser des contrats financiers (futures, options, contrats à terme, swaps dont dérivés de crédit...), jusqu'à 100% de l'actif net. Le compartiment présentera une sensibilité au taux d'intérêt entre 0 et 8. Le compartiment pourra investir dans des obligations callable ou puttable jusqu'à 100% de l'actif net, des obligations convertibles jusqu'à 10% de l'actif net et des obligations contingentes convertibles(Cocos) jusqu'à 20% de l'actif net. Le compartiment pourra recourir à des contrats d'échange à terme négociés de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur obligations, indices obligataires et/ou paniers obligataires jusqu'à 50% de son actif net. La proportion attendue est de 25%.Le risque de change sera couvert et l'exposition résiduelle sera non significative. L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change sont respectivement limitées à 10% de l'actif net du portefeuille.
Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR 30% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITE DE CREDIT, VOUS AVEZ DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.
Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Autres informations : Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
Durée de détention recommandée supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce compartiment est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,24%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return. En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

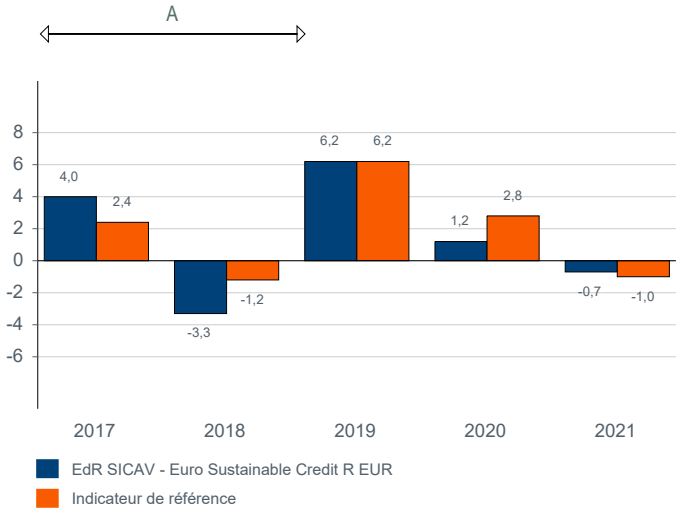
Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance, exclue des frais courants, est payée au cours du dernier exercice clos en septembre 2021 et représente 0,27% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Euro Sustainable Credit a été lancé le 12/02/2019

Date de lancement de la part : 09/2016

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return, dividendes nets réinvestis

A : La part E du FCP Euro Sustainable Credit a été absorbée le 12/02/2019 par l'action R EUR du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Credit. Le compartiment absorbant a repris les contraintes et limites d'investissement ainsi que le profil de risque du FCP absorbé. Jusqu'au 12/02/2019 (date de fusion-absorption), les performances passées correspondent à celles de la part E du FCP Absorbé.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Les actions de ce compartiment ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/07/2022.